

L'ODICEE réussie de l'OPAC de l'Oise

ODICEE... que se cache-t-il derrière cet acronyme ? Il s'agit tout simplement du nouvel outil de gestion des certificats d'économies d'énergie lancé en début d'année 2020 par EDF. Illustration avec l'OPAC de l'Oise, qui s'est emparé en avant-première de l'outil dès le mois d'août 2019.

L'OPAC de l'Oise «testeur» de l'outil ODICEE

Les services de l'OPAC et Clara Oppé, Responsable de l'unité Prévention des Risques Techniques et CEE au sein de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage, ont permis de faire évoluer l'outil et de trouver des solutions aux problèmes inhérents au lancement d'une telle plateforme. Des retours constructifs qui permettent désormais à l'ensemble des bailleurs sociaux de profiter d'un outil fiable et performant pour valoriser efficacement leurs dossiers CEE.

Coordination et performance

Quoi de mieux qu'un dossier exemplaire pour illustrer l'utilisation de cet outil et la coordination entre les différents acteurs ? Nous sommes au 1^{er} trimestre 2020 : Clara Oppé et Jacques Tevenart, son interlocuteur EDF, remarquent que les répartiteurs de chaleur sont valorisables dans le cadre d'une location.

Après échanges entre EDF et Promotelec sur la faisabilité de la valorisation du dossier, une fiche dédiée est créée sur ODICEE. Après un important travail de l'OPAC de l'Oise sur cette dernière, la conclusion est fructueuse : 10 937 logements sont éligibles. Au final ce sont 26 685 répartiteurs représentants 145 Gwh cumac d'économies d'énergie qui sont valorisés ! Le paiement du dossier est réalisé dès fin novembre 2020, représentant une prise en charge de près de 40% du montant des travaux. Ce dossier est l'illustration parfaite du travail mené grâce à l'expérimentation réalisée par l'OPAC de l'Oise sur ODICEE, en lien étroit avec leur interlocuteur EDF et Promotelec.

Un travail... homérique !

Chantier de l'OPAC de l'Oise sur un immeuble de logements à Nogent-sur-Oise



LES « CEE », C'EST QUOI ?

Pour accélérer la transition énergétique, l'Etat a mis en place le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). En vigueur depuis 2006, il vise à inciter les fournisseurs d'énergie à contribuer à la réalisation de travaux permettant de générer des économies d'énergie. C'est dans ce contexte qu'EDF a décidé de mettre en place la prime Économies d'énergie EDF, qui se décline principalement par le financement de travaux d'efficacité énergétique référencés par le ministère de la transition écologique et solidaire.

UN QUATUOR RÉGIONAL

Le cercle vertueux de la valorisation : une dynamique et une qualité reconnue par l'ensemble des partenaires



LES EXPERTS CEE EDF

Une équipe dédiée, présente sur les Hauts-de-France



Emmanuel Patry
Responsable du pôle CEE
emmanuel.patry@edf.fr



Jacques Tevenart
Interlocuteur dédié
jacques.tevenart@edf.fr



Francis Jeannot
Interlocuteur dédié
francis.jeannot@edf.fr



Eddy Harduin
Interlocuteur dédié
eddy.harduin@edf.fr

Avec l'appui technique de l'équipe Promotelec
Jean-Baptiste Cointrel - omc@promotelec-services.com



Un partenariat exemplaire au service des locataires

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Réchauffement climatique, enjeux environnementaux, crises sanitaires ou climatiques : le contexte actuel nous a prouvé une fois de plus que **c'est collectivement que nous surmonterons les défis qui nous attendent**. C'est la raison d'être de l'Union Régionale de l'Habitat Hauts-de-France, et **c'est le sens du partenariat noué par l'URH avec EDF**.

Les bailleurs sociaux sont des acteurs clés de la transition énergétique, nécessaire pour faire face aux enjeux à venir dans un contexte social, environnemental, économique et sanitaire complexe. Volontaires et engagés pour aller plus vite encore dans leurs engagements, ils souhaitent prendre pleinement part à la relance verte de notre économie. C'est tout l'intérêt du partenariat de confiance engagé depuis de nombreuses années avec EDF. Energéticien bas carbone de référence, maillon essentiel de la transition énergétique et engagé dans le plan de relance gouvernemental, EDF accompagne l'URH Hauts-de-France

Jean-Louis COTTIGNY,
Président de l'Union régionale pour l'Habitat Hauts-de-France

et ses membres dans la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et la rénovation énergétique des parcs locatifs.

Ce partenariat au service de la transition énergétique et environnementale est un facteur clé de l'amélioration du parc locatif. Il permet aux locataires d'améliorer leur cadre de vie, de gagner en pouvoir d'achat et donc de réduire les situations de précarité et les risques d'impayés corrélés. **C'est un gage de solidarité**, valeur chère au groupe EDF et partagée avec les membres de l'URH des Hauts-de-France, un engagement de ne pas faire de l'énergie un facteur aggravant de précarité.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Ce document se veut à l'image du partenariat entre EDF et l'URH Hauts-de-France : clair, pratique et efficace. Il rappelle les principaux enjeux de ce dernier, ses chiffres clés, à travers des exemples et témoignages.

Bonne lecture !

Mathias POVSE,
Directeur de l'Action Régionale EDF Hauts-de-France et Directeur Commercial Nord-Ouest

ZOOM SUR LA MISSION DÉLÉGUÉE CEE

“ Sur un certain nombre de sujets patrimoniaux clés (amiante, insertion, transition énergétique...), l'URH a souhaité nommer des titulaires de missions déléguées.

L'objectif principal du titulaire est de **faire profiter de son expertise les collaborateurs de l'URH** dans son domaine de spécialité en fonction des dossiers traités par ces derniers.

Depuis l'instauration du mécanisme des **Certificats d'Economies d'Energies (CEE)** en 2005 par les pouvoirs publics, les bailleurs sociaux se sont immédiatement engagés sur le pilier « bâtiment ». Années après années, ils ont confirmé **les investissements en matière de réduction de consommation d'énergies en faveur de leurs locataires respectifs**. C'est la raison pour laquelle un poste de titulaire de mission délégué CEE a été créé, que j'ai l'honneur d'occuper.

Mes missions sont principalement de quatre ordres :

1. Assurer le suivi de l'accord cadre régional, notamment en termes de participation au dépôt de dossiers de la part des organismes ;
2. Veiller à l'atteinte des objectifs fixés dans l'accord cadre régional afin de pouvoir profiter des conditions tarifaires fixées ;
3. Accompagner les bailleurs de l'ex-Région Nord-Pas-de-Calais, notamment les nouveaux organismes découvrant ce partenariat, initié à l'échelle régionale sur la Picardie depuis 2015 ;
4. Assurer, aux côtés de l'Union, les négociations avec EDF.”

Alain Tisné
 Directeur des finances de Pas-de-Calais Habitat
 Titulaire de la mission déléguée Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour l'URH Hauts-de-France

Résidences Picasso & Neruda gérées par Pas-de-Calais Habitat à Méricourt

Le partenariat EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

421 000
logements
soit 73%
du parc total

26

Organismes HLM
actifs dans la convention depuis 2018 entre l'URH Hauts-de-France et EDF

10
ans

La valorisation en économies d'énergie équivaut à la consommation électrique, pendant **10 ans**, des habitants des villes d'**Arras, Dunkerque, Saint-Quentin, Compiègne, Douai et Abbeville** réunies

Depuis 3 ans, quelques exemples de valorisation et d'installations réalisées :

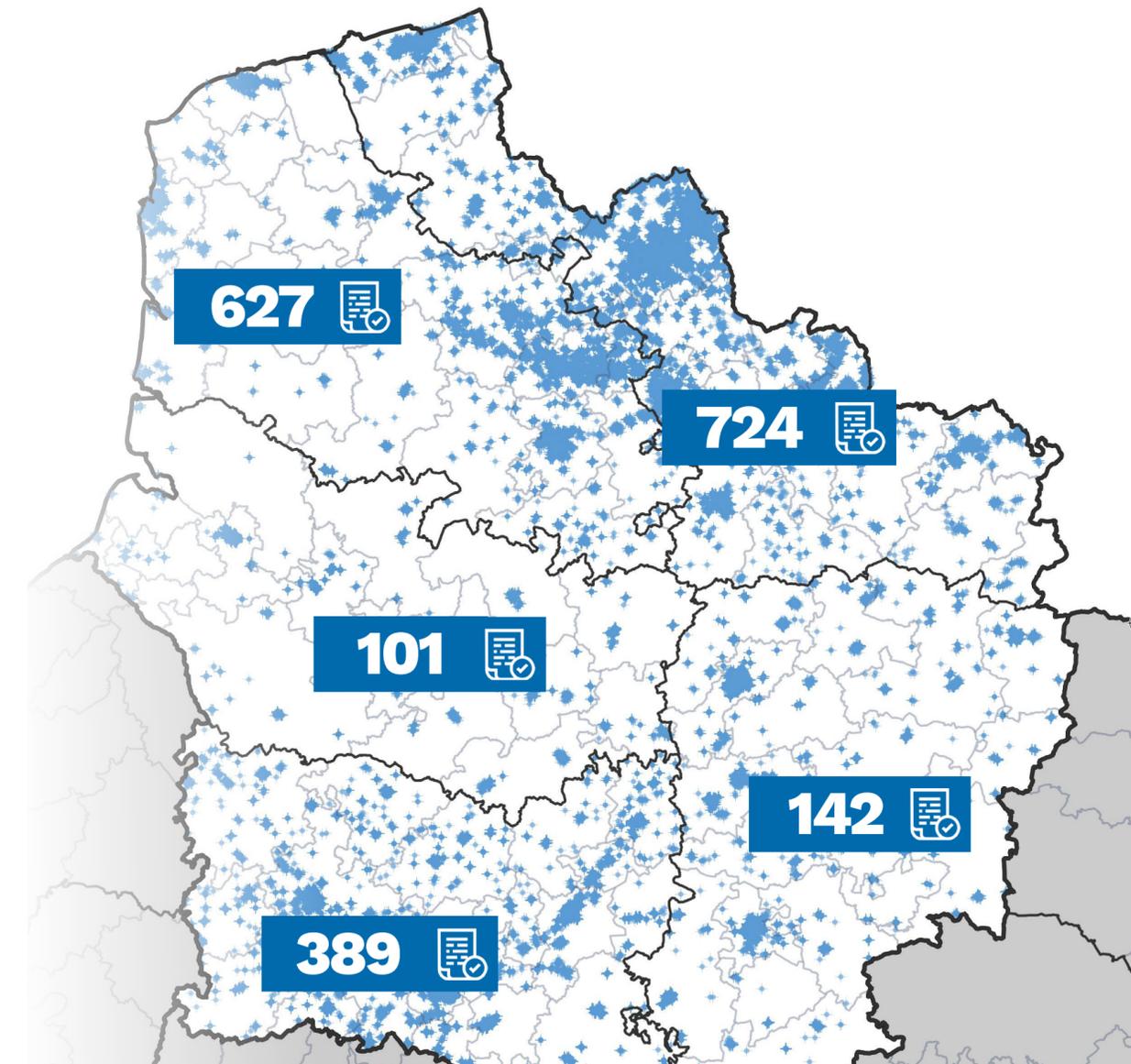
18 708
chaudières
remplacées par des modèles à Haute Performance Environnementale

28 994
fenêtres
changées

55
terrains de foot
d'isolants posés
soit 441 291 m²

50
millions d'euros
Montant des primes CEE engagées

631 000
tonnes de CO₂
évitées
soit 6,31 milliards de km parcourus par une voiture thermique



Carte des implantations des logements des bailleurs sociaux actifs dans la convention entre l'URH Hauts-de-France et EDF

Nombre de dossiers réalisés par départements